Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le 13 JUIN 2025
ID : 044-214400236-20250521-20250501-DE

DEPARTEMENT de LOIRE ATLANTIQUE
Arrondissement de CHATEAUBRIANT-ANCENIS
COMMUNE de BOUVRON

Ref : 2025-05.01

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai à vingt heures, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil Municipal de Bouvron, sous la présidence de Monsieur Emmanuel VAN BRACKEL, Maire de Bouvron, dûment convoqués le 14 mai deux mille vingt-cinq.

En présence de :
M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, M. Jeremy JEUSSET, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, M. Thierry MÉNORET, M. Sylvain MALO, M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI, Mme Caroline GASTARD, M. Gaël CHARRIAU, M. Emmanuel ROUILLE, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, M. Max PIJOTAT et Mme Murielle LECLERC.

Excusés : Mme Maud BORE ayant donné pouvoir à Mme Caroline GASTARD, M. Shamy RAVDJEE ayant donné pouvoir à M. Xavier SAMZUN, M. Albert BICHON ayant donné pouvoir à M. Max PIJOTAT, Mme Héloïse PIERRE ayant donné pouvoir à M. Emmanuel VAN BRACKEL et M. Jérôme LE MENE ayant donné pouvoir à Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN.

Absente : Mme Armelle LORIEUX-WOLFF.

Secrétaire de séance : M. Jacques POUGET.

SUBVENTION AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT – RECYCLAGE FONCIER

Le dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat concerne le projet d'aménagement des ilots Datin et Gendron (achats du foncier, études, diagnostics, curage, désamiantage).
Le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES

Portage par l'EPF (incluant travaux)	619770€
Achat du foncier du 1 rue St Julien	50 000€
Frais notaires	11 283€
Etudes liées au recyclage du foncier	4 425€
Etude pré-opérationnelle avec Soliha	6 800 €
Désamiantage	16 680€
Fouilles archéologiques	130 148€
Acquisition du foncier Datin	320 000€
Désamiantage/démolition Datin	203 782€
Maitrise d'œuvre	23 556€
TOTAL	1 386 445€

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 044-214400236-20250521-20250501-DE

RECETTES

Cofinanceurs	Projet (coûts en €)	%
Commune de Bouvron	483 231€	34.85%
Etat – Fonds vert recyclage foncier	610 000€	44%
Subvention DETR	37 950€	2.74%
Conseil départemental	174 014€+62 0007 = 236 021€	17.02%
FNAP	19 243e	1.34%
Total	1 386 445€	100,00%

Le conseil municipal, à l'unanimité,
AUTORISE M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Emmanuel VAN BRACKEL